

Echo du Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne

Le Conseil Municipal s'est réuni le 16 février 2010 et a débattu des sujets suivants :

Révision du PLU : La commission d'appel d'offres a étudié les candidatures des différents bureaux d'études pour conduire la révision du POS en PLU. Le choix s'est porté sur le cabinet BEAUR dont la proposition était la moins onéreuse pour un service équivalent. Le coût de la révision s'élève à 26959 euros HT. Le Conseil Municipal a validé ce choix. Des aides au financement de cette étude seront sollicitées auprès de l'Etat et du Conseil Général. L'Etat a déjà alloué une avance sur les aides de 10000 euros.

Sécurité, prévention et délinquance : Au niveau de la Communauté de Communes du Pays de St Marcellin, un conseil intercommunal de la sécurité, de la prévention et de la délinquance a été créé. L'objectif de cette instance est de coordonner les actions des différents acteurs et associations concernés par ces sujets. Le Conseil Municipal a délibéré favorablement sur le contenu de la convention et le Maire siègera au sein de cette instance.

Convention SPA : Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de renouveler la convention avec la SPA pour la capture et la mise en fourrière des animaux, notamment des chiens divagants et dangereux.

Compte administratif 2009 : Le détail des sections d'investissement et de fonctionnement du compte administratif provisoire 2009 a été présenté au Conseil Municipal. Ce compte administratif provisoire 2009 donne un premier résultat provisoire positif. Le compte administratif définitif sera voté lors du prochain conseil municipal, fin mars 2010.

Perspective budgétaire 2010 : La réforme de la taxe professionnelle et des collectivités territoriales entraînent des incertitudes sur les recettes du budget primitif 2010 et sur les années suivantes. Les recettes 2010 devraient être proches de celles de 2009. Malgré tout, une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement sera toujours d'actualité en 2010. Les projets investissements devront être calibrés et priorisés. La commission travaux sera réunie prochainement pour référencer et étudier les besoins. La réfection du mur d'enceinte de la cour de l'école estimée à 17277 euros HT bénéficiera d'une subvention du Conseil Général à hauteur de 50% inscrite en 2010. Le budget primitif 2010 sera étudié et voté lors du prochain conseil municipal, fin mars 2010.

Divers : Le syndicat mixte du Pays Sud Grésivaudan possède un site internet. Il propose aux différentes communes du Sud Grésivaudan une convention pour que chaque commune dispose et gère un mini-site au sein du portail internet. Le Conseil Municipal a validé cette convention en

précisant qu'il serait opportun que se mini-site soit relié au site internet de la commune par l'intermédiaire de liens.

La composition et l'organisation des bureaux de vote du 14/03/2010 et 21/03/2010 ont été préparées.